

Ce que nous réserve 2015 au plan politique

La lumière pointe au bout du tunnel pour l'économie et les services de l'emploi en particulier. A condition qu'ils se penchent sérieusement sur le potentiel de main-d'œuvre indigène.



Myra Fischer-Rosinger
est la directrice de
swisstaffing

■ L'année 2014 mériterait de figurer dans les annales de l'économie suisse. L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse en février 2014 représente une rupture pour le pays. Les services de l'emploi, qui se sont spécialisés dans le recrutement transfrontalier, sont particulièrement touchés. Mais cela n'est pas tout: si l'UE ne veut pas maintenir les accords bilatéraux avec une circulation limitée des personnes, les marchés des entreprises suisses seront mis en péril.

Comment le nouvel article constitutionnel sera finalement mis en œuvre? La question reste ouverte et donnera lieu à des débats très animés au cours de cette année. Non seulement parce que le sujet est brûlant. Mais aussi parce que c'est une année d'élections fédérales. Certains partis politiques et parle-

«Le défi pour les employeurs consiste à regagner la pleine confiance de la population envers l'économie.»

mentaires soucieux de se mettre en évidence présenteront des idées originales. D'autres éviteront de prendre position sous quelque forme que ce soit. Des solutions appropriées sont tout simplement impossibles dans ce contexte. Le Conseil fédéral doit pourtant avancer: il a trois ans pour appliquer le nouvel article et ne saurait attendre les élections de l'automne pour mettre son projet en consultation.

Mais nous pouvons à ce jour nous réjouir de ce que swisstaffing ait réussi à s'engager fermement avec une coalition d'employeurs pour une application de l'article constitutionnel qui soit soutenable au plan pragmatique et économique. swisstaffing poursuivra ses efforts afin de préparer le terrain pour une solution qui fonctionne après les élections.

Le double jeu dangereux des syndicats

L'économie a été capable de remporter une victoire face aux syndicats l'an passé. L'initiative sur les salaires minimums a été largement rejetée. Son acceptation aurait mis fin de facto au partenariat social. Si des salaires minimums doivent être fixés par la loi, les syndicats n'ont presque plus de motifs à négocier des conventions collectives. swisstaffing se réjouit par conséquent de la nette décision du peuple suisse.

Le comité de swisstaffing a renforcé l'an passé, au cours de son meeting consacré à la stratégie, sa volonté de promouvoir le partenariat social. Les discussions directes entre représentants des employeurs et des travailleurs débouchent sur des solutions plus utiles et plus appropriées qu'elles ne le seraient par la voie parlementaire.

C'est pourquoi nous avons pris acte avec une certaine préoccupation d'un activisme syndical trouvant lieu hors du partenariat social. Des projets tels qu'un salaire minimum cantonal – actuellement en suspens dans le canton de Neuchâtel – ou des contrats-types de travail révèlent un double jeu dangereux de la part des syndicats. Les causes que les syndicats n'ont pas réussi à faire triompher dans le cadre de leurs conventions collectives, ils cherchent à les imposer par la loi. Jouer à la fois le rôle de partenaire (social) et d'opposant est, pour le moins qu'on puisse dire, un exercice de haute voltige, mais avant tout un manquement à la parole donnée.

Malgré cela, voire d'autant plus, swisstaffing soutient irrévocablement la CCT Location de services. L'introduction de celle-ci en 2012 a été un changement de paradigme pour les services de l'emploi. Depuis lors, être partenaires de la CCT est devenu une évidence pour eux. swisstaffing continuera à tout mettre en œuvre pour que le dispositif conventionnel et le partenariat social soient encore renforcés. Mais nous combattons les attaques syndicales hors du partenariat social. Nous y avons réussi dans le canton de Neuchâtel, avec le concours d'autres associations de branche: le Tribunal fédéral a suspendu le salaire minimum cantonal.

La société a perdu son équilibre

Les diverses tentatives – qui ont en partie réussi et échoué – de limiter par la voie des urnes la liberté d'action de l'économie laissent songeur. Minder, 1:12, immigration de masse, salaire minimum, Ecopop: les projets soumis à votation populaire presque tous les trimestres, qui sont nuisibles à l'économie, expriment un large scepticisme face aux entreprises.

Le défi pour les employeurs consiste à regagner la pleine confiance de la population envers l'économie. En s'efforçant – par des modèles sérieux et intelligents – d'exploiter totalement le potentiel de main-d'œuvre indigène, les employeurs donneront un signal fort. Cela ne veut pas dire que l'économie peut ainsi résoudre tous les problèmes sociaux. Le monde politique est fortement sollicité – de l'aménagement du territoire en passant par la politique sociale, jusqu'à la politique migratoire et la politique économique extérieure. Cependant, l'économie peut et doit fournir sa part.

Pour la branche du travail temporaire, les pistes sont multiples: avec le Fonds de la formation tempraining, elle dispose d'un instrument performant pour une qualification, axée sur la pratique, des demandeurs d'emploi. En tant qu'intermédiaires et conseillers, les services de l'emploi sont fort bien placés pour soutenir parents ou travailleurs sur l'âge qui veulent entrer sur le marché du travail ou y rester. Enfin, le travail temporaire est par essence une forme de travail qui prépare l'insertion, permet un essai et des engagements en fonction de projets. Sous tous ces nuages menaçants du ciel politique suisse, je vois donc aussi des chances certaines pour la branche des services de l'emploi. Saisissons-les!

■
Myra Fischer-Rosinger, trad. Pierre Prince, Tradulex